



## **CEREMONIE DU 14 JUILLET**

A l'occasion de la Fête Nationale, Monsieur le Maire et le Conseil Municipal invitent l'ensemble de la population, les enfants des écoles, les Présidents de Clubs et Associations, ainsi que le corps des Sapeurs Pompiers au dépôt d'une gerbe au Monument aux Morts le vendredi 14 juillet.

Le rassemblement du cortège est prévu à 11h – Place de la Mairie. Après le défilé, Monsieur le Maire remettra diverses récompenses à la salle des fêtes.

Un apéritif clôturera cette manifestation.

## **RAMASSAGE DES ENCOMBRANTS**

Le ramassage des encombrants aura lieu le **mardi 25 juillet**.

Inscription en Mairie, au plus tard, **le vendredi 21 juillet avant 12h**.

## **DECHETERIES**

Les déchèteries de THUIR et de TROUILLAS seront fermées toute la journée le vendredi 14 juillet

## **PLAN CANICULE**

- Comme chaque année, à l'initiative du Centre Communal d'Action Sociale, un registre nominatif concernant les personnes isolées (*âgées, en situation de handicap ou malades*) de la commune est mis en place. Les administrés souhaitant y figurer sont invités à se faire connaître auprès du secrétariat de la Mairie ou au 04.68.53.06.17.

D'autre part, une plate-forme téléphonique nationale « Canicule info service » est mise en place jusqu'au 31 août au 0 800 06 66 66 (appel gratuit depuis un poste fixe).

- En cette période de forte chaleur, il est recommandé :
  - d'éviter de sortir de 12h à 16h ;
  - de boire beaucoup d'eau pour ne pas se déshydrater,
  - de laisser les volets fermés pour garder un peu de fraîcheur.

Ces recommandations s'adressent à toute la population.

La Mairie reste en contact avec les personnes âgées les plus vulnérables et isolées.

## **PREVENTION DES INCENDIES**

Le service départemental d'incendie et de secours met en place à partir de ce jour le dispositif estival de prévention et de lutte contre les incendies de végétations et forêts. C'est pourquoi il est indispensable de faire preuve de vigilance. Il est formellement interdit d'entreprendre des travaux d'incinération de végétaux ou de débroussaillage par brûlage de parcelle.

## **POMPAGE D'EAU**

Des pompages excessifs d'eau sur le réseau réduisent fortement sa capacité et peuvent aboutir à des ruptures d'alimentation : il est très important d'être très attentif à sa consommation d'eau.

## **SECHERESSE**

Par arrêté préfectoral n° DDTM/SER/2017167-0002 du 16 juin 2017, au vu de la situation hydrologique des nappes souterraines du département des Pyrénées Orientales, des mesures de restrictions des usages de l'eau à des fins domestiques ont été prises, interdisant :

- l'arrosage des pelouses, des espaces verts publics et privés, des jardins d'agrément, des stades et espaces sportifs de toute nature de 8h à 20h (les jardins potagers ne sont pas concernés),
- le lavage des véhicules, hors des stations professionnelles,
- le remplissage des piscines, hors mise à niveau,
- le lavage à l'eau des voiries,
- le nettoyage à l'eau des terrasses et des façades, hors travaux,
- le fonctionnement des fontaines publiques en circuit ouvert.

Ces mesures sont applicables jusqu'au 30 septembre 2017 et pourront être prorogées, renforcées ou annulées par arrêté préfectoral en fonction de l'évolution de la situation météorologique et du niveau piézométrique de la nappe aquifère.

## **TAPAGE NOCTURNE**

Durant l'été diverses réunions familiales ou amicales se font en extérieur.

Veillez au respect du voisinage. Il serait dommage qu'une fête soit ternie par une intervention de la gendarmerie pour verbaliser des atteintes à la tranquillité publique.

Les bruits de voisinage, de jour comme de nuit, sont tolérés tant qu'ils ne nuisent pas au repos des autres.

Ainsi, après 22h, tous les bruits venant des activités de loisirs (sonos, piscines, jeux de ballons... doivent être modérés).

## **RECENSEMENT MILITAIRE/JOURNEE PREPARATION A LA DEFENSE**

***Bientôt 16 ans, pensez au recensement – c'est obligatoire.***

Tout jeune (garçon ou fille) de nationalité française doit se faire recenser entre la date anniversaire de ses 16 ans et la fin du 3<sup>ème</sup> mois suivant. Le recensement citoyen est une démarche obligatoire et indispensable pour participer à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC).

Pour effectuer cette démarche il est nécessaire de se munir du livret de famille et de la carte nationale d'identité.

Une « **ATTESTATION DE RECENSEMENT** » lui sera remise.

L'attestation de recensement est exigée pour se présenter à tout examen soumis au contrôle de l'autorité publique en attendant l'obtention du certificat de participation à la JDC.

Une fois recensé, le jeune pourra s'inscrire, au permis de conduire ou conduite accompagnée, au baccalauréat, présenter un CAP ...

**Important** : En cas de déménagement, il est indispensable de communiquer sa nouvelle adresse afin de recevoir sa convocation.

Le site « [mon.service-public.fr](http://mon.service-public.fr) » met à la disposition des communes la démarche en ligne de recensement citoyen obligatoire.

Renseignements : [support.partenaires@service-public.fr](mailto:support.partenaires@service-public.fr)

## **AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE**

En application de l'arrêté préfectoral n° DDTM/SER/2017164-0001 du 13/06/2017, il sera procédé jusqu'au 04/08/2017 à une enquête publique sur la demande d'autorisation unique requise par l'EARL Monastir au titre du Code de l'Environnement pour la régularisation administrative d'ouvrages d'irrigation.

Un dossier d'enquête est consultable en Mairie de Passa et de Trouillas pendant cette période aux jours et heures habituels d'ouverture.

M. Guy BIELLMAN, désigné en qualité de commissaire enquêteur, assurera une permanence en Mairie le **vendredi 4 août de 9h à 11h** pour répondre à vos questions.

Vous pouvez émettre des observations soit :

- sur le registre ouvert en Mairie,
- en les adressant par écrit à la Mairie de Passa, siège de l'enquête à :  
M. le Commissaire enquêteur  
Enquête publique pour « la régularisation d'ouvrages d'irrigation sur les communes de Passa et Trouillas  
18 avenue Louis Torcatis  
66300 PASSA
- par courrier électronique à : [ddtm-epl@pyrenees-orientales.gouv.fr](mailto:ddtm-epl@pyrenees-orientales.gouv.fr)

Dans un délai de 30 jours à compter de la clôture de l'enquête soit le vendredi 4 août, le commissaire enquêteur émettra un rapport sur l'enquête ainsi que des conclusions motivées et un avis qui seront tenus à la disposition du public en Mairie pendant un an.

## **ASSOCIATION FA SI LA LIRE**

### **➤ TOURNEE D'ETE DU CAMION DES HISTOIRES**

Cette année, le camion des histoires s'arrêtera au boulodrome de Trouillas **le lundi 17 juillet de 9h30 à 11h30**.

Dans une rencontre joyeuse avec les livres, le camion des histoires est un symbole de flânerie, d'errance et d'aventure dans des voyages imaginaires. C'est un accueil bienveillant, une attention pour chacun, et du temps pour permettre aux petits de découvrir les livres à leur rythme, mais aussi un lieu de rencontre et d'échange où l'on fait connaissance, où l'on se retrouve, où l'on se reconnaît au fil des histoires, un rendez-vous familial où les générations se croisent, se racontent, cheminent ensemble dans le plaisir de la lecture.

La participation est libre, gratuite et sans inscription.

### **➤ CINEMA D'ETE**

**Jeudi 20 juillet à 21h** dans la cour de l'ancienne école maternelle.

Au programme « RAID DINGUE » avec Dany Boone.

*Johanna Pasquali est une « fliquette » pas comme les autres. Distraite, rêveuse et maladroite, elle est d'un point de vue purement policier sympathique mais totalement nulle. Sa maladresse fait d'elle une menace pour les criminels, le grand public et ses collègues.*

*Assignée à des missions aussi dangereuses que des voitures mal garées ou des vols à l'étalage, elle s'entraîne sans relâche pendant son temps libre pour réaliser son rêve : être la première femme à intégrer le groupe d'élite du RAID.*

*Acceptée au centre de formation du RAID pour des raisons obscures et politiques, elle se retrouve alors dans les pattes de l'agent Eugène Froissard (dit Poissard), le plus misogyne des agents du RAID.*

### **FUTSAL – FOOT EN SALLE**

Dans le cadre de l'initiation futsal, la commune de Trouillas et le club FC Fourques organisent un stage découverte futsal/terrain, encadré par des éducateurs diplômés.

Le stage se déroulera du lundi 10 juillet au vendredi 28 juillet à la salle Marcel Malafosse.

Ouvert à tous, filles ou garçons, de 5 à 13 ans - Tarif 10€ par jour – 40€ la semaine

Renseignements et inscriptions : Camille CID - Tél. : 06.35.20.07.34 [cidcamille@gmail.com](mailto:cidcamille@gmail.com)

### **PUBLICATION DES AVIS DE DECES**

Depuis début juillet Andrée Tailloles, correspondante locale de l'Indépendant, ne prend plus les avis de décès à la suite du changement de diffuseur.

Vous pouvez vous adresser :

- soit au service de pompes funèbres de votre choix qui procèdera à la démarche,
- soit à l'Indépendant – Tél. : 04 3000 8000 ou [CARNET@MIDILIBRE.COM](mailto:CARNET@MIDILIBRE.COM)

### **ASSISTANTE MATERNELLE**

Une nouvelle assistante maternelle vient de s'installer sur la commune, il s'agit de :

Mme OLIVERES Marjorie – 12, rue des vendanges (Les Hauts Plateaux)

Tél. : 06.83.80.52.53

### **BOULANGERIE-PATISSERIE « LA CALINE »**

Le boulanger informe son aimable clientèle que son magasin sera fermé du lundi 17 juillet au lundi 24 juillet inclus et vous remercie pour votre compréhension.

### **SALON DE COIFFURE**

Véronique informe son aimable clientèle que son salon sera fermé le samedi 15 juillet

### **INFORMATION**

Mise en garde contre l'ambroisie. C'est une plante nuisible, envahissante et surtout très allergisante. Elle pousse en particulier sur les domaines agricoles, mais aussi sur le bord des routes et même dans les jardins.

En fin d'été, son pollen peut provoquer tout un tas de désagréments. Les plus courants sont de même nature que le rhume des foins. Ils prennent plusieurs formes : rhinite, conjonctivite, trachéite, asthme, urticaire, eczéma.

Renseignements : [www.signalement-ambroisie.info](http://www.signalement-ambroisie.info)

